

2009-06-25

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un retour aux activités bancaires traditionnelles ? Une micro-analyse de la stabilité du système bancaire

par Olivier De Jonghe

NBB Working Paper No 167 – Research Series

La crise actuelle nous rappelle que les perturbations qui affectent le bon fonctionnement de l'industrie bancaire ont tendance à exacerber les fluctuations globales de la production. Dès lors, préserver la stabilité du secteur bancaire est de la plus haute importance pour les superviseurs. Les régulateurs sont particulièrement intéressés par la fréquence et la magnitude des chocs extrêmes infligés au système et qui menacent son bon fonctionnement (et, en fin de compte, sa continuité).

De nombreux travaux ont été consacrés aux crises bancaires à travers le monde. Les premiers d'entre eux se sont concentrés sur les déterminants des crises qui varient d'un pays à l'autre, tels la supervision macro-prudentielle. Par la suite, l'attention s'est déplacée vers l'impact qu'a l'environnement réglementaire et institutionnel sur les crises. Cependant, il est peu probable que les banques d'un même pays soient sensibles de façon identique à l'instabilité qui peut émerger du système bancaire.

Nous cherchons à comprendre pourquoi certaines banques sont plus à même de s'abriter de l'instabilité en analysant les déterminants spécifiques de leur exposition au risque bancaire systémique. L'exposition d'une banque au risque bancaire systémique est mesurée par le *tail beta*. Celui-ci mesure la probabilité d'une chute du cours boursier d'une banque sous l'effet d'une chute du cours d'un indice boursier constitué de banques européennes.

Qu'est-ce qui fragilise les banques ?

Globalement, nous montrons que les banques devraient en revenir à leurs activités traditionnelles. Nos résultats établissent en effet que le passage à des activités bancaires non traditionnelles, qui génèrent des commissions, marges et autres revenus hors intérêts, nuit à la stabilité du système bancaire. Plus particulièrement, les revenus d'intérêts sont moins risqués que tous les autres flux de revenus. De plus, d'autres indicateurs de la spécialisation des banques dans l'intermédiation traditionnelle, tels qu'une marge d'intérêts plus élevée ou un ratio prêts/actifs plus important, corroborent la conclusion selon laquelle les activités bancaires traditionnelles débouchent sur un risque bancaire systémique moindre. Enfin, toutes les relations estimées sont plus fortes en période de turbulences que dans des conditions économiques normales. Ces résultats remettent en question l'utilité de la formation de conglomerats financiers en tant qu'outil de diversification du risque, du moins en période de tumultes boursiers. D'une manière générale, diversifier les activités financières sous une institution coupole n'augmente pas la stabilité du système bancaire, ce qui est susceptible d'expliquer la décote des conglomerats financiers.

D'autres résultats ont des implications en termes de supervision et de régulation bancaire. En particulier, la taille des banques est, de loin, le déterminant le plus significatif de leurs *tail betas*. Quelques questions particulièrement épineuses sont soulevées par l'existence d'institutions financières pouvant être perçues comme étant « trop grandes pour faire faillite » et les problèmes d'aléa moral que peuvent susciter les interventions des gouvernements dans une crise financière. Ces dernières peuvent être perçues comme une extension implicite du filet de sécurité et pourraient exacerber le problème du « trop grand pour faire faillite », avec, pour possible résultat, des prises de risques excessives et des risques systémiques toujours plus importants dans le futur.

Enfin, les résultats sont intéressants à la lumière du troisième pilier de Bâle II (la discipline de marché), qui prévoit que les acteurs du marché, en sus des régulateurs, évaluent la position générale de la banque en termes de risque. Une divulgation plus complète et cohérente des différents flux de revenus facilite une meilleure compréhension des risques que prennent les différentes institutions.